DERNIERE HEURE

La situation s'améliore dans la Ruhr

Le service est repris sur presque toutes les lignes de chemin de fer

Londres, 2. — Le correspondant de l'« Evening News », à Dortmund, télégraphiant à la date d'aujourd'hui, dit que le service a repris sur presque toutes les lignes de chemins de fer à l'intérieur de la Ruhr. Les employés de la poste à Essen et à Cologne ont repris le travail sans condition.

Les relations avec les Rhénans deviennent meilleures

Le même correspondant signale que les relations entre les autorités militaires françaises et la population allemande de la Ruhr s'améliore.

Les riches exploiteurs seuls, ajoute le correspondant, restent intraitables.

Les policiers de Dusseldorf seront polis malgré tout

Dusseldorf, 2. — La police de Dusseldorf a fait savoir qu'elle ne se conformait pas aux ordres de Berlin de ne plus saluer les officiers français.

Berlin persiste à résister

Le Ministre des Chemins de fer donne des ordres aux fonctionnaires

Berlin, 2. — Le ministre des chemins de fer invite les fonctionnaires et les cheminots à s'en tenir à l'ordonnance publiée par lui le 31 janvier et à ne pas donner suite aux ordres des autorités d'occupation.

On chercherait un successeur au chancelier Cuno

Berlin, 2. — Un journal à sensation annonçait ce matin, après avoir enregistré les déclarations d'un journal parisien, en faisant précéder de la manchette « La France prête à des négociations », que dans les milieux parlementaires allemands on s'occupait à chercher un successeur à M. Cuno pour le moment où les pourparlers pourraient être engagés.

Le journal nomme à ce propos M. Wirth, qui ne refuserait pas de constituer un ministère.

Les syndicats lutteraient contre l'occupation si...

Hamm, 2. — Les représentants des syndicats de la Ruhr ont adopté une résolution disant que les employés, ouvriers et fonctionnaires allemands étaient décidés à lutter jusqu'au bout pour la cause allemande, si le gouvernement d'Empire prenait de son côté une série de mesures destinées : 1° A assurer un approvisionnement suffisant en denrées alimentaires de la région de la Ruhr ; 2° A enrayer la spéculation à la

[illegible]magne ne reçoit plus de charbon

[illegible]coupure » est bien nette

[illegible]huit, les journaux allemands [illegible] que plus un seul wagon de [illegible] de coke n'a pu quitter la Ruhr [illegible] de l'Allemagne non occupée. [illegible] est donc bien nette.

[illegible]erre, elle-même ne lui en livrerait plus

[illegible], 2. — Le bruit court ici, dans les [illegible]mmerciaux, que les industriels [illegible] devant l'avalanche de commandes [illegible]on provenant de plusieurs pays [illegible], ont fait pression sur les pouvoirs [illegible] pour empêcher la livraison des [illegible]ités énormes commandées par les [illegible]lemands. Ces démarches auraient, paraît-[illegible], abouti.

Après les incidents de Kœnigsberg

LES EXCUSES DU REICH ONT ETE PRESENTEES

[illegible], 2. — Un haut fonctionnaire du ministère des Affaires étrangères s'est rendu aujourd'hui à l'ambassade de France pour y présenter les regrets et les excuses du gouvernement allemand au sujet de l'incident du consulat français de Kœnigsberg, dont les vitres ont été brisées par les manifestants.

On dit la paix réglée entre Turcs et Alliés

ISMET VIENT DE PRESENTER UNE TRENTAINE DE REVENDICATIONS

Lausanne, 2. — On annonce officieusement que Ismet Pacha a soumis aux délégations alliées la liste des revendications ottomanes, au nombre d'une trentaine.

ROUBAIX

REDACTION : 29, rue Pauvrée. Tél. 9-51
DEPOT GENERAL : 13, rue du Bassin.

Le monument à la mémoire de Jules Guesde

On se rappelle les différents articles consacrés, depuis la mort du grand Guesde, aux moyens qu'il convenait d'employer pour honorer en la perpétuant, la mémoire de Jules Guesde. Déjà, l'une des grandes rues de la ville a reçu ce nom. Mais l'Administration municipale avait aussi formé le projet d'élever un monument au tribun. La statue à mi-corps, sculptée par la regrettée Mme Marcel Sembat-Agutte, réclamée à la famille Sembat, sera restituée à Roubaix à laquelle elle était destinée par l'auteur. Il restera à la fondre en bronze, et à tailler le piédestal dont le dessin a été confié à deux maîtres désignés par Mme Sembat.

Une commission a été constituée dont le député-maire de Roubaix est président, en vue de recueillir les souscriptions nécessaires à l'érection de ce monument. Faisant appel à tous les maires de la région, le Président de cette commission vient de leur adresser la lettre que voici :

Monsieur le Maire et Cher Collègue

Dans le but d'honorer comme il convient le grand et intègre citoyen que fut Jules GUESDE, député du Nord, mais plus particulièrement représentant des populations ouvrières de Roubaix et de Wattrelos, qui l'envoyèrent dès 1893 à la Chambre des députés où il se fit l'ardent autant qu'éloquent défenseur du Peuple et de tous les opprimés, le Conseil Municipal de Roubaix, dans sa séance du 10 novembre 1922, décidait l'érection sur une des places de la Ville, d'un monument destiné à perpétuer le souvenir de cet éminent propagandiste qui, avec la foi d'un apôtre, consacra toute sa vie à l'éducation des ouvriers, en leur inculquant les saines notions de leurs droits et de leurs devoirs ; fit l'admiration de tous, amis comme adversaires, et restera, pour les générations à venir, un exemple de dévouement, d'abnégation et de sacrifice absolu.

Le Conseil Municipal décida en outre l'ouverture d'une souscription publique pour réunir les fonds nécessaires et constitua un Comité chargé de la réalisation du projet.

Enfin, il inscrivit la ville de Roubaix dans cette souscription pour une somme de 20.000 francs.

Par décret en date du 4 janvier 1923, M. le Président de la République a approuvé cette ouverture de crédit et, par voie de conséquence, autorisé la souscription publique.

C'est pourquoi, je viens en toute confiance, vous demander, M. le Maire et Cher Collègue, de vouloir bien inviter votre Conseil Municipal, dans sa session ordinaire de février, si possible, à s'associer à cette œuvre de reconnaissance envers notre regretté Jules GUESDE, en votant un crédit destiné à grossir le montant de la souscription que je vous serais obligé de faire circuler, le cas échéant, et de me retourner avec le montant des souscriptions recueillies.

Avec mes remerciements anticipés, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire et Cher Collègue, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Le Maire de Roubaix,
Député du Nord,
Président du Comité
du Monument Jules GUESDE,
J. LEBAS.

RETOUR DES CORPS DES SOLDATS MORTS POUR LA PATRIE

Hier, vendredi, est arrivé en gare de Roubaix, le corps du soldat Laga Prosper-Octave, du 2ème R. I., *mort pour la Patrie*, dont la famille a sollicité le retour en vue de sa réinhumation dans le terrain spécial du cimetière de notre ville.

La reconnaissance a été faite par M. Thérin Henri, adjoint au maire, représentant l'administration municipale, accompagné de M. Richard, commissaire de police du 1er arrondissement.

Le corps a été transporté ensuite au dépositoire de la rue Isabeau-de-Roubaix par les soins de la Compagnie des sapeurs-pompiers de Roubaix.

Géo ?

REVISION DES LISTES ELECTORALES

Il est rappelé aux électeurs que les demandes en inscription ou en radiation des listes électorales seront reçues tous les jours, à la Mairie, rue Neuve, 2e étage, le matin de 8 heures à midi et le soir de 14 à 20 heures.

Dimanche prochain 4 février, dernier délai, le bureau des élections fonctionnera sans interruption, de 9 heures du matin à minuit.

Passé cette date, plus aucune réclamation ne pourra être valablement présentée.

Ceux qui ont changé d'adresse ou de profession, sont instamment priés d'en faire la déclaration dans le plus bref délai.

L'HEURE DE LA RETRAITE

Le Maire nous communique la note suivante :

Par lettre du 31 janvier écoulé et sur la demande qui lui a été faite par l'administration municipale, M. le Préfet du Nord autorise, dorénavant, les établissements publics de la ville à rester ouverts jusqu'à minuit du lundi au vendredi et jusqu'à une heure du matin les samedis, dimanches, ainsi que les jours fériés légaux et la veille de ces jours fériés.

AUX COMMERÇANTS EMPLOYANT DU PERSONNEL

La Fédération des syndicats commerciaux détaillants de Roubaix et ses cantons, invite les commerçants employant du personnel à assister à la réunion spéciale, qui aura lieu Café Pandore, 28, rue Pauvrée, le mercredi 13 février, à 17 heures. M. Jean Dearx secrétaire général y prendra la parole.

« TERRE INHUMAINE » A L'HIPPODROME

Un chef-d'œuvre !...

Si les tournées Ch. Baret n'existaient pas, il faudraient les inventer car, grâce à elles, nous allons applaudir l'œuvre magnifique de M. François de Curel : « Terre inhumaine », qui vient de faire sensation à Paris il y a quelques semaines.

CŒCILIA ROUBAISIENNE

Samedi 3 courant, à 20 heures 15, répétition générale par M. P. Fanyau. Etude des chœurs pour le prochain concert.

LES CONFERENCES DU DIMANCHE SUR L'APPRET DES LAINAGES

Dans la prochaine conférence qui aura lieu le dimanche 4 février, à 8 h. 45, 7, rue de l'Emitage, M. Lagache discutera : Du grillage et du flambage des tissus : Accidents qui peuvent surgir.

A la suite de cette réunion, une autre conférence destinée aux anciens élèves du « Groupe Teinture », de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries textiles aura lieu au siège du Groupe « Café Belle-Vue », rue Neuve, à Roubaix. Dans cette réunion, M. Lagache développera le sujet suivant : Essai de théorie du virage des couleurs à la lumière artificielle.

Des expériences de toute sorte serviront à faire comprendre cette théorie.

Les personnes qui s'intéressent à ce sujet, alors même qu'elles ne feraient pas partie d'Association ds anciens élèves, peuvent assister à la réunion fixée à 10 h. 30, Café Belle-Vue, rue Neuve, à Roubaix.

AMICALE DES ARTS

REUNION. — Le comité-directeur et les délégués de sections se réuniront aujourd'hui à 19 heures, chez Deconinck, 108, rue des Arts. Tous les secrétaires sont priés d'apporter l'article-bulletin. Présence indispensable de Savories, Cousart, Farvacque, Deflandre, Perche, Pannier, Grouzet, Pollet.

Préparation militaire. — Réunion des préparatistes dimanche matin, à 8 heures, au stand. Tir sous la direction des commissaires Savories, Farvacque, Causart.

Au terrain, à 9 h. 30 : courses, sauts, porter, lancer, grimper. Le portique étant installé, la présence de tous les préparatistes classe 1923 est absolument obligatoire.

Lundi, à 19 h. 30, théorie par l'adjudant Marchal. Présence indispensable.

Les examens du C.P.S.M. (1er échelon classe 1923) ayant lieu les 17 et 18 février, les inscriptions seront prises dimanche matin. Le lieutenant Savories donnera toutes explications utiles.

AMICALE PIERRE-DE-ROUBAIX

Mercredi 7 janvier, à 19 h. 30, à l'école, réunion du Comité-directeur et des diverses commissions. Objet : Concert-bal de bienfaisance du 25 février ; Concours de tir ; Divers.

Même jour, même heure, assemblée générale de la section artistique. Objet : Elaboration du programme de concert du 25 février.

Tir. — Dimanche 4 février, de 9 h. 30 à midi, au stand de l'Ecole, tir d'entraînement pour les adultes et les pupilles sous la direction de MM. C. Vandemeulebrouck et H. Merckx.

Prochainement, ouverture du concours de tir réservé aux membres de l'Amicale à jour de leurs cotisations.

MUTUELLE DES ANCIENS ORPHELINS DES HOSPICES

Dimanche 4 février, de 10 heures à midi, chez Delerue, rue Saint-André, 6 bis, paiement des cotisations mensuelles. De service : MM. Lejeune, Lammens et Delerue.

ETAT CIVIL

Naissances. — Annie Delahaye, Grande-Rue, 13; Paulette Branquart, rue de Constantine, 10 ; André Decaorlé, rue Marceau, 43 ; Jacques Pourtous, rue Jouffroy, 178 ; Paul Duval, rue Neuve-Recine, 1 ; Charles Dubos, rue des Longues-Haies, 281, cour Debaisieux, 8 ; Marguerite Lecomte, rue de Maubeuge, 7.

Publications. — Marcel Delcroix, employé de chemin de fer à Roubaix, et Aurélie Savary, couturière, à Haussy (Nord) ; Daniel Jansen, employé de commerce, rue d'Iéna, 25 à Lys, et Lucienne Valcke, chapelière, rue Leverrier, 39, à Roubaix.

Décès. — Rosalie Vandeveldé, veuve Catelain, 80 ans, rue du Bon-Rasoir, 19 ; Rosalie Cardon, veuve Delcourt, 72 ans, rue de Denain, 71 ; Emile Hombaere, 25 ans, quai de Brout, domicilié à Herseaux (Belgique) ; Maurice Soille, 58 ans, quai du Sartel ; Lucien Degrève, 2 mois, rue et cour Voltaire, 1 ; Clément Rousseau, 24 ans, rue de la Paix, 85 ; Laurence Vanden Abeele, 57 ans, veuve Hic, rue des Longues-Haies, 80, cour Vromant, 43 ; Maria Claeys, 1 mois, rue Pellart, fort Mulliez, 12 ; Julien Vanparys, 70 ans, quai de Dunkerque, rue des Anges, cour Emilio, 12 ; Alexandre Lemaire, 24 ans, place du Progrès, 17.

COUR D'APPEL DE DOUAI

AUDIENCE DU 2 DECEMBRE 1922

Société DUBONNET contre LEBLANC

La Cour, vidant son délibéré,

Attendu que le 15 Janvier 1922, l'Inspecteur Divisionnaire SAUVANET, du Service de la Répression des Fraudes, procédant à la visite des marchandises détenues par Leblanc, cafetier à Lille, a prélevé échantillon d'un liquide mis en vente sous la dénomination de « Quinquina Dubonnet », qui se trouvait contenu dans une bouteille déjà entamée, portant les étiquettes et la marque de la Maison Dubonnet ; que Leblanc a déclaré que la bouteille ainsi étiquetée renfermait bien le produit authentique, qu'il avait dû filtrer pour le débarrasser d'un dépôt qui troublait le liquide ;

Attendu que l'experuse contradictoire du vin saisi, à laquelle ont procédé régulièrement Messieurs Bouriez, Vallée et l'expert départiteur Dorchies, a établi que le vin saisi n'était point le « Quinquina Dubonnet » ; que l'avis unanime des experts est basé sur la comparaison du quinquina suspect avec un « Quinquina Dubonnet » authentique, fourni par le prévenu lui même, et renfermé dans une bouteille contenant également du dépôt, identique à celle ayant fait l'objet du procès-verbal de l'inspecteur des Fraudes ; qu'ils ont constaté des écarts très sensibles entre les deux vins, au point de vue de leur densité, du poids d'extraite sec, de la teneur en sucre et de la déviation polarimétrique ;

Attendu que pour refuser de faire application au prévenu des dispositions de l'article 1er de la Loi du 1er Août 1905, les premiers juges ont, à tort, fait abstraction complète de cette analyse probante, pour s'en référer exclusivement à l'avis de l'expert dégustateur Houbron, lequel avait conclu à une similitude de goût presque complète entre les deux vins ; qu'en effet, ce dernier avait eu soin de formuler dans son rapport toutes réserves sur la valeur de son appréciation, pour le cas où l'analyse chimique révélerait des différences dans la constitution des vins ; que d'ailleurs une expertise de dégustation ne peut donner, à raison de la relativité du sens du goût, que des approximations d'une valeur inférieure aux précisions d'une analyse chimique ;

Attendu, d'autre part, que le « Quinquina Dubonnet » doit être considéré, contrairement à l'appréciation du Tribunal, comme un vin de composition constante chaque année, ainsi qu'il résulte des pièces d'identification des liqueurs de marque fournies par le Ministère de l'Agriculture ; qu'il ressort de ces pièces que des écarts peu sensibles existent entre les éléments constitutifs du « Quinquina Dubonnet », pendant plusieurs années consécutives, ainsi que le révèlent les diverses analyses officiellement effectuées ; que l'analyse effectuée en cours d'instruction de l'échantillon de Quinquina authentique prélevé chez Leblanc lui-même à titre d'élément de comparaison, est en concordance à quelques écarts insignifiants près avec les résultats des analyses officielles précitées ;

Qu'au contraire, les chiffres fournis par l'analyse du vin incriminé diffèrent trop profondément de ceux attribués au vin authentique, pour laisser un doute sur la réalité des agissements frauduleux de Leblanc ; qu'il est manifeste que, dans un but de lucre, il a tenté de tromper ceux de ses clients qui lui auraient demandé du « Quinquina Dubonnet » sur la nature, la composition, la teneur en principes utiles, et les qualités substantielles du produit vendu, en leur fournissant un produit d'espèce différente et d'une valeur sensiblement inférieure ;

Que cette tentative, manifestée par un commencement d'exécution, n'a manqué son effet que par des circonstances indépendantes de la volonté de son auteur ;

Qu'à tort, Leblanc prétend que les deux analyses comparatives établies par les experts et portant l'une sur le vin incriminé, l'autre sur un Dubonnet frais, non décanté ni filtré, ont porté sur des éléments qui n'étaient point comparables ; que les experts ont répondu par avance à cette objection en déclarant que de telles considérations ne saraient expliquer les écarts des chiffres relevés par leur analyse ;

Que la Cour ne peut que s'approprier cette appréciation donnée par des experts autorisés, dont l'attention avait été spécialement attirée sur cette question, ainsi que sur toutes les autres questions de fait litigieuses au débat ; que le juge d'instruction les avait mis en possession d'une bouteille de Quinquina authentique, d'un contenu trouble, afin d'augmenter la valeur de la pièce de comparaison ;

Attendu que les agissements de Leblanc ont été de nature à porter atteinte aux intérêts de la Maison Dubonnet, en dépréciant ses produits ;

Qu'il y a lieu d'accorder à celle-ci la somme de un franc qu'elle réclame à titre de dommages-intérêts, et d'ordonner une insertion du présent arrêt dans un journal, aux frais du condamné ;

Par ces motifs,

La Cour,

Faisant droit à l'appel du ministère public et de la partie civile, qu'elle déclare recevable en son action réformant, et déboutant Leblanc de ses conclusions ;

Déclare Leblanc convaincu d'avoir à Lille, le 15 janvier 1922, tenté de tromper les contractants sur la nature, les qualités substantielles, la composition et la teneur en principes utiles du « Quinquina Dubonnet » mis en vente, et, lui faisant application des art. 1 et 7 de la loi du 1er août 1905, 194 du C. I. C., 9 de la loi du 23 juillet 1867, qui ont été lus à l'audience par M. le Président et qui sont ainsi conçus. (Suit la teneur des dits articles) ;

Condamne Leblanc en la peine de 100 francs d'amende ;

Ordonne que le présent arrêt sera inséré, aux frais de Leblanc, dans un journal de Lille, au choix de la partie civile, sans toutefois que le coût de cette insertion puisse dépasser deux cents francs ;

Condamne Leblanc à payer à la Société Dubonnet la somme de un franc à titre de dommages-intérêts ;

Le condamne en outre aux frais de première instance, liquidés à 384 fr 70, et aux frais d'appel liquidés à 58 fr 20, non compris l'enregistrement de l'arrêt et droits de poste s'élevant en appel à 7 fr. 20 ;

Fixe à quatre mois la durée de la contrainte par corps.

Pour copie conforme :
(illisible)
3306

TOURCOING

BUREAU : 2, Place de l'Hôtel-de-Ville
Téléphone 9-85

ACCIDENTS DU TRAVAIL

Chez M. Catteau-Lorthiois, filateur, 4 boulevard Industriel, un manœuvre, Roty Henri, 17 ans, rue Serpentine, 4, a eu le pied pris sous une caisse en voulant la soulever. Plaie au gros orteil droit. Repos 20 jours.

— Chez M. Auguste Lepoutre et Cie, boulevard Industriel, un manœuvre, Dembre Albert, 19 ans, rue de Guisnes, cour Saint-Augustin, 24, en déchargeant une pièce de fer, a eu son doigt écrasé entre le camion et la pièce qu'il manipulait. Plaie par écrasement de l'annulaire droit avec lésion de la phalangette. Repos un mois.

— Chez MM. Tiberghien frères, filateurs, rue de Paris, 94, un rattacheur, Mignéau Albert, 30 ans, rue du Dahomey, 57, coupure au pouce gauche en coupant une barbe de laine. Repos un mois.

ELECTION CANTONALE DU 4 FEVRIER

A propos de l'élection d'un membre du Conseil Général dans le canton de Tourcoing-Sud la Mairie croit devoir rappeler aux électeurs que, seuls, pourront y prendre part, les électeurs dudit canton sud figurant sur la liste électorale arrêtée au 31 mars 1922.

A LA FEDERATION AMICALES DES COMBATTANTS DE LA GRANDE GUERRE

Groupe du Brun-Pain

La commission des Anciens Combattants du groupe du Brun-Pain rappelle à ses membres l'assemblée générale trimestrielle qui aura lieu demain dimanche, 4 février, à 10 heures précises du matin, dans la salle des fêtes du Groupe, au Cinéma de la rue des Champs.

A l'ordre du jour figurent la lecture du procès-verbal de la dernière réunion, les rapports des secrétaires et trésoriers et différentes communications importantes.

Groupe de Phalempin

La réunion mensuelle du groupe eut lieu hier soir sous la présidence du lieutenant Blondeau, président.

Après avoir remercié tous les membres qui se sont dévoués pour le concert et la fête de Noël, le président donne communication aux membres de plusieurs réponses concernant les loyers. Il parle du bureau de placement, du prochain concours de tir de la Fédération, du projet d'un concours de pigeons, ainsi que de plusieurs parties de boules entre les groupes d'Anciens Combattants.

Avant de terminer la séance, il propose l'ordre du jour suivant :

« Le groupe des Phalempins, 360 membres, réuni en assemblée mensuelle, se souvenant des victimes des bombes aériennes et des toxiques allemands, redoutant après l'avertissement des spécialistes les plus qualifiés du pays le recommencement de ces horribles massacres, demande au gouvernement d'interdire à l'Allemagne son aviation civile et de la prendre en gage jusqu'à ce que l'Allemagne ait montré ses intentions pacifiques et sa sincérité en payant intégralement sa dette envers la France ;

« Il demande que le Gouvernement se montre de plus en plus énergique pour faire payer par les Allemands les dévastations et destructions systématiques qu'ils ont commises et d'autre part qu'il poursuive sévèrement les antipatriotes qui, soudoyés par l'argent étranger pour faire le jeu de l'ennemi, suscitent la haine et la division entre toutes les classes de la société française.

Ce vœu a été voté à l'unanimité.

Après la séance, un petit concert fort intéressant, où se distingua notre camarade D. Leclercq. Une quête fut faite au profit de nos camarades mutilés, qui rapporta la somme de 18 fr. 30, et fut versée à la caisse

THEATRE MUNICIPAL

Ce soir, samedi 3 février, à 8 heures : « Le Secret de Polichinelle ».

Dimanch 4 février : Le Secret de Polichinelle ». Le soir, « Les Cloches de Corneville ».

Lundi 5 février, à 8 heures, irrévocablement dernière représentation du « Secret de Polichinelle. »

MUSEE

En raison des élections cantonales, le musée sera fermé le dimanche 4 février prochain.

AMICALE DES CINQ VOIES

La Commission rappelle aux Sociétaires que le premier concours de tir aura lieu au Foyer (Ecole) le dimanche 4 février, à partir de 10 h. 30.

AMICALE DES REPASSEURS DE LAINES BRUTES

Samedi 3 février, à 17 h. 30, réunion mensuelle des repasseurs de laines brutes, local habituel, 29, rue de Tournai. Cotisation.

ASSOCIATION AMICALE ET PROFESSIONNELLE DES CONTREMAITRES ET SURVEILLANTS DU TEXTILE.

La première réunion générale trimestrielle obligatoire (1923) de l'Association Amicale et Professionnelle des Contremaîtres et Surveillants du Textile aura dimanche, 4 février, à 9 h. 30 précises, à l'Universel Cinéma, 60, rue Decrême, à Roubaix.

Un contrôle rigoureux sera exercé à l'entrée ; les sociétaires sont priés de se munir de leur livret et d'être présents à l'heure exacte ; l'ordre du jour étant chargé, la réunion commencera à l'heure fixée.

SOCIETE L'EMPLOYE

La recette mensuelle aura lieu le dimanche 4 février, de 10 heures à midi, au siège social, 8, rue du Grand-Chemin, brasserie du Gymnase.

MM. Gothais et Delepée sont désignés pour aider M. Thiberghien. M. Bouvry sera à la disposition des sociétaires pour renseignements divers.

E. FLAHAUT.

ETAT-CIVIL

NAISSANCE — Thérésa Dalle, rue d'Amiens n. 24.

PUBLICATIONS — Léon Desprets, épailleur et Marie Wittendael, couturière. — Louis Desry, trieur de laines et Albertine Dusoulier, épailleuse.

Ciné Bal Salon RUE HOUCHARD

CINE — BAL — SALON
Direction : G. SEINE Télép. 3.81

Programme sensationnel du 3 au 8 Février

RAPAX, grand film populaire en 6 épisodes qui seront projetées en deux semaines. C'est un film français. Il y a la petite Simone Genevois, fillette qui est en but aux méchancetés de tous les sacripants qui en veulent à sa fortune et veulent la faire disparaître.

Cette semaine, les trois premiers épisodes en 7 parties. 1er épisode : Le Petit Poucet ; 2e épisode : Dans les flammes, 3e épisode : L'ombre de Rapax. — Les Mystères de Paris 8e chapitre : L'étude du Maître Ferrand. — Double patte et Patachon tournent mal, comique en 3 parties. — Aubert-Journal.

Séances : Matinée, Samedi, Dimanche, à 3 heures ; Jeudi à 2 h. ½ ; Soirée, Samedi, Dimanche, Lundi et Jeudi à 7 heures ½.

BAL tous les samedis en soirée, Dimanches en matinée et en soirée avec deux orchestres, un Jazz-band.

AU FRESNOY - Roubaix Tourcoing

Programme : Samedi 3, en soirée à 19 h. 30 ; Dimanche 4 et Lundi 5 février, en séances permanentes, de 15 à 23 heures.

Un grand film français

« LES HOMMES NOUVEAUX »

d'après le roman célèbre du grand et noble écrivain Claude Farrère.

C'est une œuvre poignante, humaine, profonde.

Peu de films peuvent rivaliser en intérêt, émotion et beauté.

Du commencement à la fin, l'attention reste soutenue, accrochée qu'elle est aux péripéties émouvantes de cette œuvre excellente, digne de tous points de connaître le succès.

Interprétation hors ligne avec : Donatien, Georges Melchior, Mlle Ferrare, de l'Opéra-Comique, Lucienne Legrand.

DEUX FEMMES TROP SAGES

film « Paramount », interprété par Claire Windsor et Monna Lisa.

Exquise comédie qui peut se mesurer sans crainte à la meilleure comédie théâtrale.

JACK HOLT dans « LE CALICE ».

Le titre de ce beau drame lui convient entièrement, c'est en une parole brève et éloquente tout le récit des tribulations d'une pauvre mère sacrifiant sa vie d'artiste à l'avenir de son enfant.

Tous les dimanches et Lundis, Skating-Dancing-Cinéma. Séances permanentes de 15 h. à 23 heures.

A l'occasion du Carnaval, grand concours de travestis doté de 2.000 fr. de prix en espèces.

Grand CINEMA-BAL du PONT des PIATS

— Aubert-Journal, avec toutes les actualités de la semaine.

Séances : Soirée, Samedi à 8 h., Dimanche, Lundi et Jeudi, à 7 h. ½ ; Matinée, Dimanche et Jeudi, à 3 heures.

Tous les dimanches, en matinée et soirée, BAL avec deux orchestres.

N'oubliez pas qu'à partir de la semaine prochaine, il y aura séance tous les jeudis à 7 heures ½.

Jeudi prochain, 8 février, Spectacle de Gala, Tournée Rasimi de Paris, La Revue de 1923 en 2 actes, 25 tableaux, 30 artistes, chœurs, ballets.

Tourcoing-Hippodrome-Palace

Direction : PICO

Programme des 3, 4 et 5 Février

Voici encore un programme des plus variés et très comique. Julot et Pierrot, parodie musicale extraordinaire ; Les Minimes, jongleur original ; Les 4 Clémentines, acrobates de force dont une femme, véritable hercule portant à elle seule 230 kil. aussi longtemps que le public le désire ; Briston et Ray, cyclistes comiques, mélange act.

Partie Cinéma : Vingt ans après, 2e épisode ; Pathé-Journal ; Pathé-Revue ; L'Atre, drame en 5 parties, film français.

La semaine prochaine, 3 heures de fou-rire avec Pichel and Scale, attraction extraordinaire, Perry Leblanc, émule de Charlot et autres attractions et Tramel dans son excellence Le Bouif.

Location Samedi de 4 à 6 heures ; Dimanche, de 10 à 12 h. ½.

Cinéma du Brun Pain

Rue des Champs

Orchestre symphonique, Projections sur glace

Direction : L. HOUPLINE

Encore un programme hors de pair

Semaine du 3 au 8 Février 1923

Le Cœur a ses raisons, grand drame très émouvant (Succès). — La Maison du Souvenir, drame des plus angoissants rempli d'action et d'imprévu. — Le Prince de la Montagne, grand drame sensationnel d'aventures en 6 épisodes, 1er épisode : « Le Guet-apens ». — Ménage moderne, comédie comique en 2 parties, succès de fou-rire. — Eclair-Journal, actualités.

Tous les dimanches en soirée, Grand BAL, Jazz-Band jusque minuit.

La Direction se réserve le droit de modifier le présent programme s'il y a lieu.

Matinées, Dimanche et Jeudi, à 3 heures ; Soirées, Samedi, Dimanche et Lundi, à 7 h. ½

Prix habituels des places.

Après l'énorme succès obtenu avec le film « A travers l'Orage », encore une vue qui fera sensation et qui sera aimée de tout le public : RAPAX, grand ciné-roman qui sera présenté trois épisodes à la fois, soit 7 parties cette semaine et le reste la semaine suivante, aucun doute, il y aura foule au « Cinéma du Pont des Piats ». — Double-Patte et Patachon tournent mal, comédie comique en 4 parties. — Les Mystères de Paris 8e chapitre : « L'étude du Maître Ferrand ».

Autour de Roubaix-Tourcoing

WATTRELOS

LISTES ELECTORALES, REVISION. — Le bureau des élections sera ouvert dimanche 4 février de 9 à 11 heures et de 14 heures à minuit.

PERCEPTION. — Le percepteur se rendra à l'estaminet Delcroix, rue du Moulin, le lundi 5 février, de 9 heures à midi et de 14 à 16 heures, pour la perception des contributions et le paiement de divers mandats.

CROIX

UN INCIDENT SUR LE CAR F

Hier, vers 1 heure 1/4, sur une plate-forme avant d'un tramway F. piloté par le wattman Jean Elias, se trouvait un italien, nommé Jean Dagotismo, demeurant rue de la Banque, 9. A l'arrêt de la rue Neuve, l'italien descendit et remonta presque aussitôt après avoir ramassé un objet sur lequel, interrogé par le wattman, il refusa de parler.

M. Telliez, maire de Croix, qui se trouvait dans le tramway, intervint et obligea l'individu à lui remettre l'objet en question un portefeuille contenant une certaine somme qu'un voyageur venait de laisser tomber.

Le Maire de Croix a conservé le portefeuille et a ordonné des recherches en vue de retrouver le propriétaire.

WASQUEHAL

BLESSE AU TRAVAIL. — A la Manufacture de lavoeuses mécaniques, l'ouvrier machiniste Louis Galeut, demeurant à Roubaix, 19, rue d'Arcole, s'est fait une déchirure musculaire de la région lombaire en soulevant une brouette remplie de sacs. 12 jours de repos. Docteur Desbonnets.

LISTES ELECTORALES. — Il est rappelé que le dernier délai expire le dimanche 4 février à minuit pour les inscriptions et les radiations des listes électorales politiques. S'adresser au Secrétariat de la Mairie.

ASSEMBLEE GENERALE DE L'UNION MUTUALISTE. — Demain dimanche 4 février, à 4 heures précises, les membres de la société de secours mutuels « L'Union Mutualiste » se réuniront en assemblée générale dans la salle des fêtes de la Mairie. Ordre du jour très important. Présence indispensable.

HEM

FUNERAILLES D'UN HEROS. — Dimanche, à 15 h. 30, auront lieu les funérailles de M. Jules Bernard, soldat au 3e génie, décédé à Hyères (Var), dont le corps vient d'être ramené dans la commune.

VOTRE LANTERNE ? — M. Jules Bossut, teinturier, 5, rue Poivrée, à Hem, a été l'objet d'une contravention pour avoir circulé à bicyclette sans lanterne.

UNION NATIONALE DES MUTILES ET REFORMES. — Dimanche 4 février, à seize heures et demie, réunion générale au siège, 128, rue du Petit-Lannoy, à Hem. Présence indispensable.

Les membres sont priés d'assister aux funérailles de M. Jules Bernard, qui auront lieu à 15 h. 30. Réunion à 15 heures salle du Tilleul.

GYMNASTIQUE. — Réunion de la commission dimanche 4 février, à 11 h., salle Calonne, mardi 6 février, à 19 heures, entraînement général et paiement des cotisations. Vendredi 9 février, même heure entraînement pour les adultes seulement.

SOCIETE DE GYMNASTIQUE « LA FRATERNELLE ». — Dimanche 4 février, à 8 heures du matin, chez M. Gervais-Parent, 243, rue du Petit-Lannoy, réunion de la section participant au concours de Lannoy. Cet avis tiendra lieu de convocation.

CAMPHIN-EN-PÉVÈLE

CYCLISTE RENVERSE PAR UNE AUTO — Hier, vers 18 heures, le nommé Ememt-Collie, circulait en bicyclette sur la route de la gare de Baisieux à Camphin ; sa machine fut heurtée par une automobile, et il fut jeté à terre sans heureusement se faire de blessure, mais sa bicyclette dut démoliss.

SOCIETE DE SECOURS MUTUELS — L'assemblée générale de la société de secours mutuels aura lieu demain dimanche 4 février, chez M. Louis Deriveaux, 101, Grande-Rue, à 16 h. 30.

HALLUIN

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — Chez M. Verhaghe-Vandewynckèle, blanchisserie, rue de la Lys, à Halluin, le nommé Dewachter Pierre, aide-chauffeur, 35 ans, demeurant à Menin, avenue de la Ferme, en dégageant les cendres du générateur, a reçu une piqûre infectée au médius gauche. Repos 12 jours.

AVIS AUX CONTRIBUABLES. — Les personnes soumises à l'impôt général sur le revenu sont informées qu'elles peuvent trouver à la Mairie, bureau de l'état-civil, les formules de déclaration et de demandes de dégrèvement dont elles peuvent avoir besoin.

Elles sont priées de hâter leurs déclarations et de les faire parvenir d'urgence à M. le contrôleur des contributions directes, 8, rue Mehl, à Lille-Saint-Maurice.

ETAT-CIVIL. — *Naissances.* — Lootens Emile, Joseph, rue de Lille, cour Devos, 28 ; Maurice-René Vandewèghe, rue Basse, 35 ; Marie-Thérèse Desmetre, rue Mazagran, 26.

Décès. — Octave-Maurice Casier, 20 ans, rue de la Lys, 58 ; Hélène Myngels, 40 ans, r. Farna, 66.

Jeux & Education Physique

FOOTBALL

A HEM

Réunion de la Commission mardi 6 février, à 20 heures précises, salle Dartois.

T.H.

A ROUBAIX

Amicale des Arts. — L'entraînement de dimanche dernier semble avoir fourni l'occasion à certains tireurs de retrouver la bonne carburation qui leu avait fait défaut durant le premier mois du concours trimestriel.

Quelques beaux carions furent enregistrés et nul doute que ces tireurs feront l'impossible pour rattraper dans le courant du mois les leaders actuels de chaque catégorie. C'est encore de belles et courtoises amicales en perspective.

De service pour la quatrième séance, dimanche prochain, de 9 h. à 11 h. 30 : C. Nodot, A. Detavernier, A. Codron.

GYMNASTIQUE

A LANNOY

ASSOCIATION SPORTIVE MICHELET. — Le 4e concours, qui aura lieu dimanche 4 février, sous les auspices de la Fédération des Sociétés de gymnastique de Roubaix-Tourcoing, s'annonce très bien et son succès est maintenant assuré.

Grâce au dévouement du sympayhique vice-président de la Fédération, M. Debuigne, rien n'a été négligé pour la bonne réussite de cette fête sportive.

Merci aux camarades fédérés qui ont répondu nombreux à notre appel ; dimanche prochain, ils prouveront une fois de plus leur attachement à la Fédération : c'est là un encouragement pour les dirigeants.

Merci aussi à tous les donateurs et amis des sports qui, par leur générosité, nous permettent de récompenser les efforts de nos vaillants gymnastes.

Nul doute que ces derniers répondront à cette marque de sympathie en assistant nombreux à notre réunion de dimanche.

N.-B. — Les concurrents peuvent dès lors visiter les étalages de la maison Verbrugge-Cartier rue de Roubaix, à Lannoy, où se trouvent exposés les lots

:: LA VIE OUVRIERE ::

Au Congrès de la Confédération Internationale du Travail

DES RAPPORTS SUR LE SURSALAIRE, LES HUIT HEURES, ETC., ONT ETE ADOPTES

Paris, 2. — Le Congrès de la Confédération internationale du Trav